

ACTION URGENTE

UN PROFESSEUR ENCOURT LA PRISON POUR DES ACCUSATIONS FORGÉES DE TOUTES PIÈCES

La demande de libération sous caution du professeur Muhammad Ismail, prisonnier d'opinion inculpé de « discours de haine » et de « cyberterrorisme », a été rejetée le 4 novembre. S'il est reconnu coupable, il risque jusqu'à sept ans d'emprisonnement. Fervent détracteur des forces armées pakistanaises et critiquant la manière dont elles ont traité sa fille, la défenseure des droits humains Gulalai Ismail, il est inculpé d'accusations forgées de toutes pièces au titre des lois antiterroristes draconiennes du Pakistan. La famille Ismail subit une surveillance invasive, des menaces et des actes d'intimidation depuis mai 2019 – et leur maison a été perquisitionnée à de multiples reprises. Incarcéré uniquement pour avoir exercé sans violence son droit à la liberté d'expression, Muhammad Ismail doit être libéré immédiatement et sans condition.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Ministre Shah Mahmood Qureshi
Foreign Office
Constitution Avenue, Islamabad
Pakistan
+92 51-9210335
fm@mofa.gov.pk
Fax : +92 51 9207600

Monsieur le Ministre,

Je vous écris car je suis vivement préoccupé-e au sujet de la vie et de la sécurité de **Muhammad Ismail**, professeur et défenseur des droits humains âgé de 64 ans. Le père de Gulalai Ismail et sa famille sont soumis à une surveillance intense et sont la cible d'une campagne de harcèlement destinée à les intimider et à les réduire au silence, et à créer un sentiment de peur parmi la communauté de défense des droits humains déjà menacée au Pakistan.

L'enlèvement de Muhammad Ismail et les chefs d'accusation forgés de toutes pièces au titre de la Loi antiterroriste du Pakistan et de la Loi pakistanaise contre la cybercriminalité lui font courir le risque d'une lourde peine d'emprisonnement qui, au regard de son âge, mettrait sa santé en péril. Il ne doit pas être sanctionné pour l'expression de ses idées politiques ou parce qu'il défend sa fille – qui a été contrainte de fuir son pays d'origine.

Nous demandons à votre gouvernement d'abandonner immédiatement et sans condition toutes les accusations portées à l'encontre du professeur Muhammad Ismail, prisonnier d'opinion adopté par Amnesty International, d'ordonner sa libération sans plus attendre et de mettre un terme à la surveillance intrusive dont il fait l'objet, ainsi que sa famille.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

COMPLÈMENT D'INFORMATION

Gulalai Ismail, la fille de Muhammad Ismail, est une défenseure des droits humains bien connue, qui s'attache notamment à défendre les droits des femmes. Elle est lauréate du prix Anna Politkovskaïa 2017 et présidente d'Aware Girls. C'est également une sympathisante déclarée du Pashtun Tahaffuz Movement (PTM, Mouvement pour la protection des Pachtounes), mouvement pacifique qui demande la fin des disparitions forcées, des exécutions extrajudiciaires et des autres violations des droits humains commises contre la population pachtoune dans le pays.

Gulalai Ismail a été inculpée de « sédition », « terrorisme » et « diffamation » pour un discours qu'elle a prononcé lors d'une manifestation le 22 mai 2019, après quoi elle a été contrainte d'entrer en clandestinité dès le lendemain. En conséquence, sa maison familiale a été perquisitionnée à de multiples reprises et des hommes en civil, des agents des services de sécurité de l'État, ont saisi les appareils électroniques. La famille Ismail fait l'objet d'une surveillance constante et invasive depuis des mois.

Les menaces et les méthodes d'intimidation se sont intensifiées après que Gulalai Ismail a demandé l'asile politique aux États-Unis. Muhammad Ismail a fait l'objet d'un procès-verbal introductif enregistré à son encontre, ainsi que contre sa femme et sa fille, le 12 juillet 2019, qui les accuse d'avoir accepté des fonds de « pays étrangers », d'avoir aidé des « organisations terroristes » et de travailler pour elles sous couvert de travail social.

Alors qu'il était en liberté sous caution avant d'être arrêté dans le cadre de cette affaire, Muhammad Ismail a formé un recours devant la haute cour de Peshawar demandant l'annulation des charges portées contre lui. Le 24 octobre, alors qu'il devait comparaître dans le cadre de cette requête, il a été enlevé par des inconnus devant le tribunal. Sa famille n'a été informée du lieu où il se trouvait que plus tard cette nuit-là ; des militants locaux de la société civile leur ont appris qu'il était détenu aux mains de la section cybercriminalité de la police judiciaire fédérale, à Peshawar. Son arrestation a été officiellement confirmée le 25 octobre, lorsqu'il a été présenté devant un tribunal spécial de Peshawar et inculpé de discours de haine et de diffusion de « fausses informations » contre les institutions gouvernementales, au titre de la Loi contre la cybercriminalité, pour des statuts qu'il a téléchargés sur ses pages personnelles sur les réseaux sociaux.

Muhammad Ismail souffre de plusieurs problèmes de santé et sa détention risque fort de les aggraver.

Au Pakistan, depuis quelques années, la liberté d'expression, de réunion et d'association est attaquée. Les défenseurs des droits humains et les journalistes sont soumis à des restrictions en ligne comme hors ligne. La répression contre l'espace civique s'est durcie en 2019, au moyen de lois draconiennes qui autorisent les violations des droits humains.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 17 décembre 2019

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : [Professeur Muhammad Ismail – il]